

Grippe : la vaccination est notre meilleure protection

Campagne 2026-2027 ouverte depuis le 13 octobre.

Les arguments clés pour convaincre, à partager avec votre public.

Dans vos lieux d'accueil, permanences et ateliers, engagez la discussion avec les personnes à risque. Un message clair et une orientation vers un professionnel de santé de confiance peuvent les aider à passer à l'action.

COMPRENDRE LE RISQUE • ENCOURAGER • ORIENTER



Pourquoi se faire vacciner cette année

La grippe peut entraîner des complications graves. La vaccination est particulièrement importante pour les personnes les plus exposées à ces complications.

12 000

décès en 2025-2026

La grippe a causé 12 000 décès en 2025-2026 et 17 000 l'hiver précédent.

60 %

des hospitalisations en Paca

concernaient des 65 ans et plus l'hiver dernier.

3 sur 10

Français sont concernés par la vaccination parce qu'ils sont à risque.

À qui en parler en priorité ?

- Aux personnes de 65 ans et plus.
- Aux personnes atteintes de maladies chroniques.
- Aux femmes enceintes.

Les gestes barrières sont indispensables mais ne suffisent pas.

Le vaccin reste le moyen le plus sûr et le plus efficace d'éviter les formes graves.

PACA • COUVERTURE VACCINALE

Une couverture encore trop faible chez nous

En Paca, 1,5 million de personnes à risque sont invitées à se vacciner. La dernière campagne reste loin du niveau recommandé par l'OMS.

46 %

vaccinées en Paca

des personnes à risque lors de la dernière campagne.

75 %

recommandés par l'OMS

Un repère pour mesurer le chemin à parcourir.

Les couvertures sont plus basses dans le quart sud-est de l'Hexagone que dans le nord-ouest.

Une adhésion qui ne se traduit pas toujours en vaccination

57 %

des 65 ans et plus ont été vaccinés contre la grippe.

81 %

des 65-79 ans se disent favorables à la vaccination.

Ces deux chiffres portent sur des tranches d'âge différentes.

25 %

Dans les EHPAD, 25 % des professionnels seulement sont vaccinés.

Comment relayer le message

Dans vos lieux d'accueil, permanences et ateliers, parlez vaccination et facilitez l'orientation vers un professionnel de santé de confiance.

01 Rappeler l'invitation de l'Assurance Maladie

Les personnes à risque reçoivent une invitation. Leur vaccin est pris en charge et peut être retiré en pharmacie. Invitez-les à en parler à leur pharmacien.

02 Indiquer où se faire vacciner

La vaccination est possible chez le médecin, l'infirmier, la sage-femme ou le pharmacien. Orientez chacun vers le professionnel de santé de confiance qui lui convient.

03 Encourager à agir avant l'épidémie

Le bon moment pour se faire vacciner est avant l'épidémie, qui démarre souvent début décembre. La campagne 2026-2027 est ouverte depuis le 13 octobre.

04 Ouvrir la discussion dans vos activités

À l'accueil, en permanence ou en atelier, demandez si la personne a reçu son invitation et sait où se faire vacciner. Pour toute question médicale, orientez-la vers son professionnel de santé.

UNE QUESTION POUR ENGAGER L'ÉCHANGE

**Avez-vous reçu votre invitation
et prévu où vous faire vacciner ?**